

Mayotte : un réseau pour un plan d'actions en périnatalité

Dr Salimata Diarra Diall,
coordinatrice du réseau
de périnatalité de Mayotte
(Répéma),

Dr Soumeth Abasse,
président du réseau
de périnatalité de Mayotte,
pédiatre, chef de service,
centre hospitalier de
Mayotte (CHM).

A Mayotte, le récent plan d'actions en périnatalité mis en place par l'agence régionale de santé (ARS) prend en compte différentes évaluations publiques – rapport de la

chambre régionale des comptes, mission d'inspection menée par l'ARS – qui ont mis en évidence les difficultés de fonctionnement de la maternité du centre hospitalier de Mayotte. Ces organismes ont préconisé de mettre en place des mesures permettant de sécuriser la prise en charge des naissances. L'objectif est de répondre aux besoins de sécurité et de qualité de soins pour les futures mères et pour les enfants à naître sur Mayotte en proposant ainsi un parcours de soins gradué, coordonné et efficient.

Pour ce faire, l'ARS a mis en place un groupe de travail réunissant les acteurs impliqués en périnatalité, lequel a pointé quatre problématiques qui méritent une attention particulière :

- outre son isolement géographique, Mayotte est le plus grand désert médical de France, avec en particulier une carence chronique du nombre de médecins spécialistes en santé périnatale. De plus, le *turn-over* important des professionnels de la santé fragilise le système de santé ;
- Mayotte enregistre une évolution non maîtrisée de naissances ces dernières années (plus de 1 500 naissances supplémentaires entre 2014 et 2015) ;

- la maternité de référence (Mamoudzou) est constamment en suroccupation en termes de lits. Les quatre autres maternités dites « périphériques » servent de soupape pour soulager la maternité de Mamoudzou. Le manque criant et permanent de places dans l'unique service de néonatalogie de l'île complexifie la prise en charge des nouveau-nés malades ou avec une santé très fragile ;
- la situation sociale difficile des parturientes a des répercussions sur la qualité des soins :

- 40 % de femmes non affiliées à la sécurité sociale,
- conditions de vie précaires,
- difficultés de transports et d'accès aux structures de soins,
- datation tardive des grossesses,
- difficultés dues à la barrière de la langue.

Plan périnatalité : objectifs et actions

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, des objectifs stratégiques déclinés par le groupe de travail ont visé à consolider un parcours de soins gradué et fondé sur les niveaux de risques, tout en renforçant la sécurisation des organisations dans les maternités périphériques. Parmi les actions proposées, l'on peut citer :

- le renforcement de l'information auprès des femmes sur l'intérêt du suivi précoce de la grossesse (campagnes de prévention...);
- une meilleure organisation du suivi prénatal au niveau des structures de la protection maternelle et infantile (PMI), qui suit 70 % des parturientes ;
- la consolidation des maternités périphériques dans la prise en charge des grossesses physiologiques¹ ;

- la structuration de la prise en charge des grossesses à haut risque sur le site de Mamoudzou ;
- le renforcement et la sécurisation des prises en charge en néonatalogie.

Enfin, deux autres actions ont une dimension plus globale :

- la fidélisation et le renforcement des compétences des équipes périnatales ;
- le développement de la santé publique périnatale (indicateurs, registre des malformations, observatoire de la prématurité...).

Ce plan d'actions en périnatalité – plus de la moitié de la population a moins de 18 ans en 2017 [1] – prend en compte la jeunesse de la population de Mayotte. Les grossesses chez les mineures sont très répandues et constituent un enjeu majeur en matière de santé sexuelle. Les difficultés à aborder la sexualité des jeunes demeurent une réalité dans une société à la fois ancrée dans ses traditions et ouverte sur le monde moderne, avec des capacités d'adaptation. Ainsi en 1998, une grande campagne de sensibilisation a permis d'élargir le recours à la contraception, avec un effet favorable retentissant sur la population, à savoir l'espacement et la réduction des naissances.

La place du réseau de périnatalité

Le réseau de périnatalité de Mayotte a pris part à l'élaboration du plan périnatalité. Concrètement, le réseau a développé une série d'actions de prévention et de promotion de la santé, dirigées vers les professionnels et vers le grand public.

Former les professionnels

Le réseau participe à la formation continue des professionnels impliqués en périnatalité, en proposant des enseignements postuniversitaires (EPU). Environ huit EPU sont organisés annuellement. Les thématiques abordées sont choisies en tenant compte de la demande. À titre d'exemples, la vaccination des prématurés a été abordée en 2018 ; en outre, une formation à l'interprétariat a été mise en place dans le domaine de la périnatalité en 2017 et en 2018 et elle est reconduite en 2020. L'objectif est de renforcer les liens entre soignants et usagers, en favorisant la qualité du soin, en valorisant l'interprétariat et le secret professionnel. Le réseau organise aussi depuis 2013 un séminaire scientifique : Les Journées périnatales de Mayotte², qui réunit les professionnels et favorise les échanges de compétences et d'expériences (voir encadré « Journées périnatales » en fin d'article). Par ailleurs, le réseau s'implique dans la formation continue des professionnels de santé diplômés en échographie obstétricale.

Une permanence téléphonique

Depuis 2016, le réseau élabore un répertoire des professionnels exerçant sur l'île, régulièrement mis à jour et qui facilite les parcours des soins. Un numéro de permanence téléphonique mis en place par le réseau aide et oriente les usagers dans leur parcours de soins³.

Aller vers les populations et les informer

La Répémobile⁴ : un camion itinérant de consultation médico-sociale et de prévention en santé sexuelle et reproductive a été mis en service en 2011 pour sensibiliser les femmes sur l'importance d'un suivi précoce de la grossesse. Il sillonne toutes les communes de l'île dans le cadre de la prévention, de la promotion à la santé, en aidant les femmes dans leur parcours de soins. Ce camion est équipé d'un appareil d'échographie permettant de réaliser une datation de la grossesse. La sensibilisation est axée sur le suivi précoce de la grossesse afin de réduire les déclarations tardives de grossesse. Dans cette

L'ESSENTIEL

■ **Le réseau de périnatalité de Mayotte (Répéma) coordonne les professionnels qui prennent en charge la santé de la mère et celle de l'enfant. Dans le cadre du plan périnatalité de ce territoire, des actions d'information, d'accompagnement, d'accès aux soins et à la prévention sont mises en œuvre par ce réseau, en lien avec l'agence régionale de santé (ARS) et avec les autres partenaires.**

Répémobile, une sage-femme et une intervenante sociale interprète travaillent en binôme pour répondre aux demandes des usagers (voir dans ce dossier central l'article « Mayotte : un camion itinérant de consultation médico-sociale et de prévention en santé sexuelle »).

Dans un tout autre domaine, un protocole a été élaboré par le réseau avec des partenaires afin de dépister le diabète, y compris gestationnel, chez les femmes en âge de procréer.

SANTÉ SEXUELLE, CONTRACEPTION, ACCÈS À L'IVG ET CAMPAGNES D'INFORMATION

En matière de santé sexuelle, Mayotte étant un département jeune, un plan d'actions approprié a été élaboré sur la prévention en matière de vie affective et sexuelle, piloté par l'agence régionale de santé (ARS) et avec un collectif de partenaires, dont Répéma, en respectant les recommandations de la Haute Autorité de la santé (HAS). À partir de 2016, un état des lieux a été réalisé, suivi de recommandations sur la contraception ; puis le réseau a été mandaté par l'ARS pour piloter une campagne de communication sur la contraception, qui est en cours d'élaboration.

La santé sexuelle est aussi au cœur du dispositif Répémobile : un camion itinérant sert de base à un projet de santé communautaire sur la commune de La Vigie, dans le quartier de Dzaoudzi Labattoir.

Plus largement, dans le cadre de l'éducation à la vie sexuelle et affective, le réseau mobilise fréquemment les sages-femmes bénévoles pour sensibiliser les élèves dans le milieu scolaire.

Le réseau sert également de point d'appui à un travail partenarial pour permettre aux femmes qui le souhaitent d'accéder à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). En effet, elles ont de nombreuses difficultés à surmonter :

- éloignement du site d'IVG pour les usagères et insuffisance de moyens de déplacement ;
- manque de personnel pour l'accompagnement des jeunes filles mineures ;
- manque de personnel pour l'entretien psychosocial.

Pour remédier à cette situation, une accompagnatrice sociale du réseau Répéma est chargée d'accompagner les jeunes filles mineures et les femmes adultes en difficulté, pour faciliter leur prise en charge rapide. Par ailleurs, afin d'améliorer l'information à destination des femmes, un guide d'interruption volontaire de grossesse simplifié et adapté au département de Mayotte a été élaboré et est diffusé aux professionnels qui le distribuent aux usagères.

En outre, le réseau est pilote pour le lancement de trois études en santé périnatale :

Concept de 1 000 jours (suivi du couple mère-enfant dès la conception jusqu'aux 2 ans de l'enfant), études de cohorte sur le suivi des enfants prématurés et sur l'allaitement. Enfin, le réseau Répéma a mis en place depuis 2019 des réunions régulières de coordination entre les partenaires impliqués en périnatalité (centres de protection maternelle et infantile – PMI, centre hospitalier de Mayotte – CHM et praticiens libéraux) pour partager et résoudre les problèmes de prise en charge de la dyade mère-enfant, et plus largement afin de mieux coordonner les actions de santé périnatale. Répéma a aussi constitué depuis 2017 un comité pour la production des indicateurs de santé périnatale, publiés depuis trois ans en lien avec l'agence régionale de santé de l'océan Indien (ARS OI). Par ailleurs, le réseau travaille avec l'association La Chaîne de l'espoir, sise à La Réunion, et avec l'hôpital Necker en métropole dans le but de maintenir les liens entre les enfants évacués hors de Mayotte pour des raisons de santé et leur famille.

Des émissions radio, des flashes infos et des articles dans des magazines ont été diffusés pour sensibiliser l'ensemble de la population mahoraise à des problématiques de santé en périnatalité. Parmi les thématiques traitées : « la contraception », « l'alimentation de la femme enceinte », « signe d'alerte pour aller à la maternité », « l'allaitement maternel », « IVG », « Ramadan et grossesse », « cardiopathie congénitale », « trisomie 21 », etc.

En 2017, le réseau a élaboré deux projets – fondés sur la santé sexuelle et sur le suivi précoce de la grossesse. Une pièce de théâtre a été montée avec des jeunes talents comédiens de Mayotte ; les représentations ont eu lieu au cœur des villages pendant les vacances scolaires afin d'atteindre le

plus grand nombre et de sensibiliser à la fois les jeunes et les familles sur les enjeux de la contraception et de l'IVG. Dans la même optique, une mini-série télévisée : *Askip*, est née d'un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires du réseau Répéma. Adaptée au contexte local, elle traite 10 thématiques en santé périnatale. Cet outil de prévention a été diffusé aux heures de grande écoute sur la chaîne de télévision Mayotte Première et également largement retransmise sur les réseaux sociaux (voir l'article intitulé « Santé sexuelle : une série télévisée pour atteindre toute la population à Mayotte », dans ce même dossier central). Ces deux projets ont été financés par la caisse de sécurité sociale de Mayotte. ■

1. Grossesses qui se déroulent sans complication.
2. <https://www.reseaux-sante-mayotte.fr/repema/actualite/7emes-journees-perinatales-de-mayotte-6-et-7-novembre-2019>
3. 06 39 69 81 11.
4. <https://www.reseaux-sante-mayotte.fr/repema/page/tournee-repemobile>

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

[1] Chaussy C., Merceron S., Genay V. La population de Mayotte reste particulièrement jeune. In : À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, *Insee Première*, n° 1737, 7 février 2019.

JOURNÉES PÉRINATALES DE MAYOTTE : PARTAGER LES EXPÉRIENCES POUR FORMER LES PROFESSIONNELS

Les Journées périnatales de Mayotte (JPM) ont été créées en 2013. Ces rencontres scientifiques sont destinées à la formation des professionnels et au partage d'expériences. L'un des objectifs de ces deux jours de colloque est de résoudre certaines difficultés rencontrées lors de la prise en charge des usagers en périnatalité et au cours de leur parcours de soins, dans un but d'harmonisation et afin d'encourager les bonnes pratiques en santé périnatale et de mettre à jour les connaissances des professionnels en vulgarisant les nouvelles recommandations des sociétés savantes.

Le choix des thématiques répond aux besoins que font remonter les acteurs de terrain tels que le centre hospitalier de Mayotte (CHM) et la protection maternelle et infantile (PMI). Il prend aussi en compte les demandes exprimées par les professionnels lors de ces journées et au cours de leur formation. Les intervenants sont des professionnels locaux de la PMI, du CHM et d'autres structures médico-sociales, et également des professionnels venant de l'extérieur (de métropole ou de l'île de La Réunion), ce qui permet de partager expériences et pratiques professionnelles. Les Journées accueillent en grande majorité des professionnels de La Réunion du fait de sa proximité géographique et aussi de l'importance de la coopération en matière de prise en charge sanitaire.

Voici une liste non exhaustive des thèmes traités ces dernières années :

- trisomie 21 ;
- petit poids d'âge gestationnel ;
- prise en charge de la menace d'accouchement prématuré, des cardiopathies congénitales ;
- rappel des gestes de premiers secours ;
- asphyxies périnatales ;
- missions du centre d'action médico-sociale précoce (Camsp) ;
- vaccinations ;
- uropathies et néphropathies en périnatalité ;
- prématurité à Mayotte ;
- réanimation en néonatalogie ;
- développement psychomoteur de l'enfant ;
- diagnostic anténatal ;
- accouchement physiologique ;
- allaitement maternel ; diabète et grossesse ;
- hémorragie de délivrance ;
- vaccination et prématurité ;
- santé publique et périnatalité.

En clôture de ces Journées, des recommandations consensuelles sont formulées, puis une feuille de route est rédigée et des actions concrètes sont proposées afin de répondre aux préoccupations identifiées et d'améliorer l'organisation des soins et des prises en charge. À titre d'exemple, les recommandations des Journées de 2014 ont abouti à la création d'un centre d'action

médico-sociale précoce (Camsp) à Mayotte. Quant aux Journées de 2018, elles ont permis au réseau de périnatalité de mettre en place des formations sur l'allaitement maternel, de proposer une étude scientifique de cohorte sur l'allaitement et la prématurité, de créer un diplôme interuniversitaire (DIU) en lactation.

Dr Salimata Diarra Diall